



## SEIGNANX ET ADOUR

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CPIE SEIGNANX ADOUR  
Mardi 25 mai 2021

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### Approbation du Compte-rendu de l'assemblée générale 2020

Vote : Unanimité

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

#### 1. Présentation du Rapport Moral (Serge Pétriacq, Président)

Monsieur le Député,  
Madame la présidente de la communauté de communes,  
Messieurs les maires et leurs représentants,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Au nom du Conseil d'Administration du CPIE Seignanx et Adour, je vous remercie de votre présence à Arremont à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous voici à nouveau réunis pour vous présenter une image claire, motivante et dynamique de la vie du CPIE allant ainsi au-delà de la nécessité de remplir les obligations légales et statutaires de toute association.

L'an dernier, lors de notre assemblée générale, l'association Nature et loisirs comptait 66 adhérents. Aujourd'hui, 42 se sont acquittés de la somme de 15 € qui ouvre un droit à la gratuité des animations.

Nous sommes à la disposition des retardataires pour délivrer les cartes d'adhérents 2021.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, au cours d'une année atypique à bien des égards, nous avons su nous adapter et accueillir 3.531 personnes sur les actions de sensibilisation, formation et éducation grand public.

Ce chiffre de 3.531 personnes sensibilisées en 2020 est, chaque année, un marqueur important du bilan du CPIE. Il est à rapprocher des 8.909 personnes concernées en 2019 (7.926 en 2018 et 7.093 en 2017).

En 2020, nous avons également :

- poursuivi l'accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable, dans le Seignanx et Hors Seignanx et ce, au niveau notamment :

- Du PLUI des Communautés de Communes d'Orthe Arrigans
- de la veille environnementale sur les parcs d'activités du Seignanx, du diagnostic écologique du site de Suez à St Martin de Seignanx, d'un partenariat avec la commune de St Pierre du Mont pour la gestion différenciée d'espaces publics.

- Du plan de gestion du lac d'Yrieux,
  - De la dynamique Territoire à Energie Positive et Croissance Verte engagée sur le Seignanx
- animé le plan de gestion des Carrières de Tercis
- géré les tourbières de Saint Laurent de Gosse, à savoir celle de Passeben pour le compte de la Communauté de Communes et celle de Montrou dans le cadre des compensations imposées aux ASF,
- participé activement à l'animation des sites Natura 2000 au-delà d'un domaine traditionnel jusqu'alors limité aux Barthes de l'Adour en s'exportant sur le Marensin et le Tursan,
- assuré les suivis naturalistes confiés par la Fédération de Chasse des Landes,
- participé à la poursuite de la dynamique « Circuits alimentaires de proximité en partenariat avec le Comité de Bassin de l'Emploi du Seignanx.

Concernant le domaine financier, le résultat de la gestion 2020 est déficitaire à hauteur de 39.832 euros précisément et sera détaillé ultérieurement dans le rapport financier.

Ce déficit était anticipé au niveau du budget prévisionnel pour 35.463 euros. Il correspond au financement du CDD « chargée de mission Agriculture et Territoire » reçu en 2019.

Globalement, année après année, on peut considérer que l'équilibre budgétaire est atteint, ce qui est le but de toute association.

Les fonds propres s'établissent à un niveau correct (268.000 euros). Cela paraît obligatoire car l'association grandit. Le CPIE est en bonne santé financière, Monsieur le Commissaire aux Comptes pourra en attester.

La trésorerie au 31/12/2020 est de 153.889 euros. Elle représente un peu plus de trois mois de dépenses contre 57 jours l'année précédente.

Après quatre exercices excédentaires, les résultats financiers cumulés et le niveau de fonds propres ont permis au CPIE d'amortir le décalage dans le temps des recettes de subventions.

Aujourd'hui, on peut résumer en affirmant que le CPIE :

- S'appuie sur une équipe technique compétente et très investie,
- Dispose d'une bonne image auprès des acteurs territoriaux,
- Possède un réseau de partenaires qui s'élargit d'année en année comme cela est détaillé à la page 26 de la plaquette « rapport d'activité ».

L'évolution du CPIE et ses perspectives d'avenir passent :

- par la fidélisation des nouveaux partenariats s'inscrivant au-delà du cadre institutionnel actuel comme c'est le cas notamment avec le Syndicat du Bassin Versant des Luys (réalisation de diagnostics écologiques sur 16 sites)

- par le renforcement de notre capital humain en amplifiant une politique « richesses humaines » en direction d'une équipe technique qui tient la route ce qui constitue un confort pour les administrateurs que nous sommes.

Ainsi, l'engagement et le professionnalisme au service d'une organisation porteuse de valeurs doivent comporter une réciprocité :

- en 2016 et 2017, nous avons pu augmenter les rémunérations d'une manière uniforme à hauteur de 5% du salaire brut, à partir de 2018 nous avons pérennisé le versement d'une prime de fin d'année en fixant son montant au niveau d'un 13e en mois de salaire. En cette année si particulière, nous avons maintenu l'intégralité des rémunérations nettes pour les salariés placés en chômage partiel.

De 2020, nous devons également retenir que le CPIE a fonctionné dans le cadre d'une collégialité très correcte. En effet, malgré les confinements et autres couvre-feu, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois et le Bureau 10 fois.

Le CPIE Seignanx et Adour a su gagner au fil des ans une reconnaissance pour devenir aujourd'hui une structure appréciée en matière d'expertise écologique, d'accompagnement des territoires et d'éducation à l'environnement.

Vote du rapport moral : *Unanimité*

CONTRE : 0

ABSENCE : 0

## 2. Présentation du rapport d'activité 2020

### 1. **Sensibilisation, formation et éducation à l'environnement et au développement durable**

Le bilan quantitatif de l'année s'élève à **3 531 personnes** :

Un chiffre bien inférieur aux années précédentes.

Les périodes de confinement ont coupé court à la réalisation des programmes pédagogiques, de nos animations grand public et des visites prévues sur la Réserve Naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis.

L'Ouverture du site d'Arremont (du 15 juillet au 30 septembre) avec la mise en place de nouvelles animations hebdomadaires (visites insolites et ateliers animés) et deux expositions « La Nature Urbaine - Les plantes » et « Les Risques côtiers » a permis néanmoins d'accueillir 280 personnes.

La diffusion de nos 7 lettres infos a également permis de poursuivre l'information environnementale et de tenir informés nos adhérents de nos actualités.

### 2. **Accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable**

#### **ACCOMPAGNER les COLLECTIVITES pour aménager durablement leur territoire**

Dans le cadre de la charte environnementale du parc d'activités du Seignanx, plusieurs actions ont été développées cette année :

##### - **Ensemencement des espaces verts de la ZA de Northon (St Martin de Seignanx) :**

Nous expérimentons l'utilisation de foin issu de prairie naturelle du Seignanx pour remplacer les semences utilisées issues pour la grande majorité d'espèces non locales. La démarche validée par l'aménageur (SATEL) et la paysagiste conseil, a été réalisée en juin 2020 par un agriculteur du Seignanx.

##### - **Gestion différenciée des espaces :**

Le CPIE a élaboré en partenariat avec la Communauté de Communes du Seignanx un plan d'entretien des espaces verts de la ZA de Souspesse (St Martin de Seignanx) incluant une gestion différenciée. L'objectif est de favoriser la biodiversité et de lutter contre les espèces végétales envahissantes comme par exemple l'herbe de la pampa. La fréquence de fauche est réduite à une par an sur certains secteurs pour permettre la montée en graine des fleurs et laisser le temps aux insectes de réaliser leur cycle de vie.

#### **Documents d'urbanisme :**

Le CPIE poursuit l'accompagnement des communautés de communes dans l'élaboration et la finalisation de leur PCAET et PLU i pour les territoires du Seignanx et du Pays d'Orthe et d'Arrigans.

#### **Valorisation pédagogique des espaces à St Pierre du Mont**

Depuis l'automne 2014, la ville de Saint Pierre du Mont a mis en place une gestion raisonnée sur trois sites pilotes que sont le bois de Pinsolle, Lascoumes et le Parc Saint Pierre.

Depuis lors, ces trois sites bénéficient de suivis naturalistes par le CPIE Seignanx et Adour afin de quantifier la valeur ajoutée de cette initiative et d'adapter les différents types de gestion selon les résultats et la nature de chaque site.

#### **Dynamique alimentaire territoriale sur le Bassin de vie Basco-Landais (CBE du Seignanx) :**

- **Du bon du bio et du local à la cantine :**

Dans le cadre de la dynamique alimentaire territoriale porté par le CBE du Seignanx dont l'objectif est notamment d'engager la restauration collective vers un approvisionnement local et de qualité, le CPIE a animé des temps de classe autour des circuits alimentaires locaux.

### ENGAGER LE TERRITOIRE DU SEIGNANX dans la transition agricole

- **La dynamique d'agriculture durable initiée sur le territoire s'est poursuivie en 2020 avec notamment :**

#### **L'action foncière :**

Cette action s'inscrit dans un objectif de développement des surfaces et des acteurs agricoles sur le territoire. Il s'agit de mobiliser le foncier agricole disponible pour faciliter l'installation de porteurs de projet en agriculture bio ou durable, et/ou d'accueillir des projets de diversification agricole.

#### **L'accompagnement personnalisé des porteurs de projet**

Il s'agit d'apporter un accompagnement individuel et/ou collectif adapté aux besoins spécifiques des agriculteurs et aux enjeux du territoire. Les problématiques abordées sont très diversifiées : accès au foncier, installation, transmissions, conversion vers le Bio, évolution des pratiques, diversification des productions, recherche de nouveaux débouchés, etc.

#### **Le Diagnostic Biodiversité**

Afin d'encourager la transition des pratiques agricoles vers des modèles plus durables, le CPIE a mis au point un outil permettant d'évaluer le potentiel biodiversité des exploitations. L'objectif est de valoriser et d'encourager les efforts environnementaux pour un meilleur équilibre des écosystèmes.

#### **L'animation territoriale**

Au cours de ses missions le CPIE s'est donc rapproché de ces acteurs et travaille en coopération avec : L'ALPAD, L'ADEAR40, AGROBIO40, La Chambre d'agriculture des Landes (en particulier le service Installation/Transmission), Le CBE Seignanx, et Interstices.

Dans ce cadre, le CPIE et la Communauté de Communes du Seignanx se sont par exemple rapprochés d'AGROBIO 40, pour la réalisation d'une étude sociologique – Méthode OPAAL© : Outil Pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale, afin d'affiner la connaissance et l'expertise du secteur agricole local.

### 3. Gestion de sites

#### **Tourbière de Passeben**

Ce site totalise une superficie de 86 ha (36 ha appartiennent à la Communauté de Communes du Seignanx). Le CPIE a élaboré le plan de gestion et l'anime depuis 2015.

#### **Exemples d'actions réalisées en 2020 :**

**Zoom sur le suivi d'une espèce phare de Passeben :** l'Ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum*)

Cette petite fougère, très rare en France et en Aquitaine, est protégée au niveau national. Elle se développe sur la partie sud-est de la tourbière, à partir d'avril, juste avant le développement de la Fougère aigle. Discrète, l'Ophioglosse des Açores ne fait que quelques centimètres de hauteur et chaque pied est constitué de 1 à 3 feuilles stériles et fertiles (épi porté par un long pédoncule).

Sur Passeben un suivi est réalisé depuis 2015, avec une progression constante des observations. En 2020, 27 stations ont été identifiées et plus de 7000 pieds comptabilisés.

**Zoom sur une expérimentation de restauration d'habitat tourbeux :** chantier école avec le lycée de St Palais

Certains secteurs de la tourbière, dégradés par le drainage et les incendies, sont aujourd'hui caractérisés par des sols minéralisés sur au moins une dizaine de centimètres et des végétations peu diversifiées. Une expérimentation a été menée pour relancer la dynamique des sphaignes (mousses typiques des tourbières à l'origine de la formation de la tourbe) sur ces sols perturbés.

### **Tourbière de Montrol,**

#### **Inventaire du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique**

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) est missionné par la DREAL Aquitaine pour réaliser « une surveillance de l'état de conservation des espèces [...] et des habitats d'intérêt communautaire (HIC), en vue d'une évaluation régulière aux niveaux biogéographiques et national ». L'année 2014 était consacrée aux landes et tourbières acidiphiles et le CBNSA avait installé, avec le CPIE, trois placettes de suivis à long terme des habitats de la tourbière de Passeben. Six ans plus tard, le CBNSA a fait une relecture botanique de la Tourbière de Passeben et a élargi son dispositif de suivi en intégrant trois nouvelles placettes dans le Grand Moura de Montrol.

Comme en 2014, le CBNSA a confirmé l'originalité et la grande patrimonialité des tourbières de l'Adour de St-Laurent-de-Gosse.

#### **Réserve naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis (co-gestion CPIE/CEN/RNG Saucats) :**

En 2020, la réserve de Tercis a réalisé un Diagnostic d'Ancrage Territorial dans le cadre du projet porté conjointement entre RNF et la LPO visant la mise en place d'une méthodologie standardisée à destination de tous les espaces naturels protégés. Notre réserve a été choisie comme 4 autres pour tester cette méthodologie. Ainsi, le CPIE a accueilli durant 6 mois de mars à août une stagiaire, Célia LAVAUD, étudiante en Master « Gestion des territoires et développement local, Mention Ecologie Humaine » (Université Bordeaux Montaigne).

L'objectif étant de :

- Connaître les perceptions et représentations des acteurs clés du territoire pour la réserve naturelle et mettre en exergue les atouts et les faiblesses de celle-ci ;
- Sur la base de ces perceptions et représentations, adapter le Plan de gestion du site en définissant de nouveaux objectifs et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Pour cela, une enquête standardisée a été menée auprès de 27 acteurs clefs de la réserve ainsi que 10 habitants pris au hasard sur la place du village.

#### **4. Expertise naturaliste**

##### **Suivis naturalistes :**

En 2020 le CPIE a réalisé le suivi des odonates (libellules), lépidoptères (papillons) et orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) sur certains sites gérés par la Fédération de Chasse des Landes : marais du Born, sites de Sanguinet et de Gastes nord.

Sur le site du Gaouche à Luxey, nous avons concentré nos recherches sur une espèce de libellules protégée : La Leucorrhine à front blanc.

Depuis 2018, le CPIE a intégré le programme « Sentinelles du Climat » porté par Cistude Nature avec deux actions :

- un suivi des papillons des landes humides sur la tourbière de Passeben de mai à août.
- un suivi des odonates sur plusieurs sites en Haute Lande de mai à septembre : Marais du Plata à Sore ; Marais de Parias à Callen et Lagune de Latapy à Vert

#### **Sites Natura2000 : « Barthes de l'Adour » « Zones humides du Marensin » « Zone humide d'arrière-dune du Métro » « site du Tursan »**

Les documents d'objectifs des sites Natura2000 fixent des objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Depuis 2007, le CPIE Seignanx Adour participe collectivement à la mise en œuvre de ces plans de gestion et réalise un certain nombre d'actions : Animation des contrats

Natura 2000 : Animation de la Charte Natura ; Réunions techniques dans le cadre de l'appui à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial ; Actions de communication et de sensibilisation...

## **5. Présentation bilan financier 2020**

### **LES PRODUITS :**

Le montant total des produits pour l'année s'élève à 510 764 € se répartissant comme suit :

#### **Conventions de partenariat :**

Le montant total 2020 des subventions est en légère baisse : la subvention du Département des Landes a été réduite suite à la baisse d'activité du secteur pédagogique.

#### **Conventions techniques :**

##### ***Les partenariats récurrents : (Collectivités locales, territoriales et association)***

Le montant 2020 est en hausse : 184 263 € contre 178 578 € s'expliquant notamment par :

- Une augmentation des jours dédiés à l'animation des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour (nouvelle convention à hauteur de 128 jours)
- Une mission supplémentaire ponctuelle pour la gestion de la Réserve Naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis (diagnostic Ancrage territorial)

##### ***Les partenariats ponctuels : (collectivités locales et associations)***

La forte baisse s'explique par la finalisation

- des actions liées à la TEPCV « Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte » (dynamique développée sur le Seignanx durant 2018&2019)
- du diagnostic écologique pour le Syndicat du Bassin Versant des Luys

A noter, un nouveau partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine pour des actions de sensibilisation au moustique tigre.

#### **Activités scolaires, périscolaires et diverses**

Les produits sont en forte baisse : 16 663 € contre 27 682 € en 2020 s'expliquant par l'annulation des animations ou la réduction de certaines missions (moins de jours pour l'animation de l'exposition Odonates).

La formation ODONATES (en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels) a pu être reportée en septembre et octobre 2020.

#### **Etudes**

Les travaux d'expertise naturaliste prévus ont pu se réaliser :

- *Etudes situées dans le Seignanx* : poursuite de l'accompagnement de la commune de Tarnos pour l'animation du site Nature2000 de la Zone Humide du Métro ; finalisation du diagnostic et compensation des sites concernés par l'extension Suez sur St Martin de Seignanx
- *Etudes Hors Seignanx* : finalisation du diagnostic écologique des Barthes d'Angresse (ASF) ; poursuite de l'opération « Sentinelles du Climat » (Conservatoire des Espaces Naturels) ; réalisation d'un état des lieux et pistes de gestion pour le site de Rancez (Fédération de Pêche des Landes)

Les inventaires écologiques pour les carrières de Cauna ont dû être reportés en 2021.

## LES CHARGES :

Le montant total des Charges pour l'année s'élève à 568 817 € se répartissant comme suit :

### 1) Salaires, Charges et Taxe :

Rémunération du personnel : Salaires : **310 355 €** contre **298 244 €** en 2019

1 CDD supplémentaire (chargée de mission agriculture) de 12 mois et la fin du CDD Educatrice à l'environnement (au 31 août 2020)

Recours au chômage partiel (essentiellement les animateurs ; les chargés d'études à 50 %)

### 2) Autres dépenses :

- Augmentations au niveau :
- **Des fournitures « petit équipement »** : 7 133 € contre 4 503 € en 2019 s'expliquant par :
  - Des achats liés au COVID 19 : plexiglass, masques, gel hydro alcoolique, désinfectant...pour un montant de 2 140 €
  - L'achat de matériel pédagogique pour la RNRG de Tercis pour un montant de 1493 €
- **De la documentation technique** :
  - Abonnement SonoChiro
  - Achat de livres techniques
- **Des frais de communication**
  - Encart dans URBAN TV pour l'ouverture du site d'Arremont
  - Conception et Edition du rapport d'activité 2019

**Les frais d'animation** : en baisse 12 047 € contre 17 450 €

Correspondent au partenariat financier avec l'association CKOICA qui gère l'éco lieu Jeannot à Rion des Landes à hauteur de 10 000 € et aux frais des intervenants sur le programme d'animation.

La baisse s'expliquant par le contexte sanitaire qui n'a pas permis de réaliser l'intégralité du programme d'animation et notamment la journée « Biodiversité » (animations, conférence, film et repas bio&local et concert).

**Les frais d'études** sont en baisse : 3 100 € contre 15 624 €

Correspondent à une prestation d'un bureau d'étude pour la mise en place d'une base de données spécifique pour les données agricoles

Il n'y a pas eu d'autres frais contrairement à l'année dernière (Etude hydraulique sur Montrol et photos aériennes pour la jussie)

**Investissements 2020** : 3 ordinateurs portables

*Le résultat est une perte de 39 832 €*

Le déficit à hauteur de 35 463 € était prévu dans le budget prévisionnel 2021 correspondant au financement du CDD « Chargée de mission Agriculture et Territoire » reçu en 2019.

Le déficit supplémentaire est lié à la baisse d'activité du secteur pédagogique.

### Rapport du commissaire aux comptes :

Mr SERS certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

VOTE du bilan financier 2020 : Unanimité

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

**Affectation du résultat :**

Le président, Serge PETRIACQ clôture l'Assemblée Générale et remercie les personnes présentes.

**Signatures**

Président  
Serge Pétriacq



Vice-président  
Jacques Récarte



Vice-président  
Lionel Causse

Trésorière  
Patricia Castagnos



Secrétaire  
Rémy Gourrat

